




### Le prieuré de Bothey - Code 39

SUPERFICIE		COORDONNÉES CENTRALES
 ZCc	0 ha	X : 169858
 ZCr	3,16 ha	Y : 134960
 ZD	7,86 ha	

Le site du prieuré à Bothey est composé d'une prairie bocagère dont la partie nord renferme des milieux humides de très grand intérêt biologique ainsi qu'un reliquat de chênaie à jacinthes des bois, refuge de nombreux chevreuils.

La partie humide, la plus intéressante et classée en zone centrale, était à l'origine une prairie humide dont la pente permettait l'existence d'un gradient hydrologique intéressant. Cette partie fait d'ailleurs l'objet de mesures agro-environnementales « prairie de haute valeur biologique » et « prairie naturelle ». Elle abritait en avril 2009 une espèce peu courante, le millepertuis maculé (*Hypericum maculatum*) ainsi que des espèces telles que le populage des marais (*Caltha palustris*), la laïche distique (*Carex disticha*), la menthe aquatique (*Mentha aquatica*), le scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*), la véronique aquatique (*Veronica beccabunga*) et le jonc épars (*Juncus effusus*). On doit néanmoins regretter que dans le courant de l'été 2009, cette prairie ait fait l'objet de travaux de drainage.

Apparemment, seul le bas de la pente présente encore actuellement un intérêt marqué. On y retrouve une cariçaie à laïche distique (*Carex disticha*), du jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*), un plan d'eau résultant des travaux de drainage, le ruisseau de source de Saint-Pierre abritant des plantes telles que le rubanier rameux (*Sparganium erectum*), la petite berle (*Berula erecta*), le cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*) et la lentille d'eau (*Lemna minor*).

#### Espèces remarquables

Millepertuis maculé ( <i>Hypericum maculatum</i> )	Jonc à tépales aigus ( <i>Juncus acutiflorus</i> )
Cresson de fontaine ( <i>Nasturtium officinale</i> )	Laïche distique ( <i>Carex disticha</i> )

#### Espèces végétales présentes sur le site

*Acer pseudoplatanus*, *Anemone nemorosa*, *Asplenium scolopendrium*, *Berula erecta*, *Caltha palustris*, *Cardamine pratensis*, *Carex disticha*, *Carex hirta*, *Carpinus betulus*, *Circaea lutetiana*, *Crataegus monogyna*, *Epilobium hirsutum*, *Equisetum arvense*, *Euonymus europaeus*, *Fraxinus excelsior*, *Iris pseudacorus*, *Juncus acutiflorus*, *Juncus effusus*, *Glyceria* sp., *Hyacinthoides non-scripta*, *Hypericum maculatum*, *Lemna minor*, *Lotus uliginosus*, *Mentha aquatica*, *Nasturtium officinale*, *Polygonatum multiflorum*, *Populus* sp., *Quercus robur*, *Rubus* sp., *Rumex acetosa*, *Salix alba*, *Salix* sp., *Sambucus nigra*, *Scirpus sylvaticus*, *Scrophularia nodosa*, *Scrophularia umbrosa*, *Senecio inaequidens*, *Silene dioica*, *Sparganium erectum*, *Stachys sylvatica*, *Stellaria uliginosa*, *Urtica dioica*, *Veronica beccabunga*.

#### Propositions d'actions

- Gérer et restaurer le site suivant les principes développés dans les actions générales proposées dans l'étude;

- Stopper les travaux de drainage (voire supprimer le drainage mis en place) et mettre en place une protection des zones abritant le millepertuis maculé (*Hypericum maculatum*) et la communauté de jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*) ;
- Stopper l'élevage intensif de faisans de colchide au sein de la zone forestière ;
- Remplacer la culture de maïs à l'ouest du site par une mesure agro-environnementale adéquate afin de permettre la création d'une zone tampon entre ce milieu de très grand intérêt et le milieu agricole ;

**Illustrations**



© Launoy S.

**Figure 145 : Prairie bocagère**



© Launoy S.

**Figure 146 : Plan d'eau, magnocariçaie et ruisseau de source)**



© Launoy S.

**Figure 147: Cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*)**



© Launoy S.

**Figure 148: Petite berle (*Berula erecta*)**



© Launoy S.

**Figure 149 : Forêt atlantique à jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta*) ici en fruit**